

J'é suis propriétaire de la parcelle Section 24 parcelle 131 située à Tinsvenheim, la partie qui longe la rue des Fuchins était en zone UB avant l'adoption du PLU et là sur le nouveau plan toute la partie du côté droit de la rue des Fuchins a été sortie de la zone UB. Sachant que j'ai déjà financé le réseau d'assainissement et d'eau jusqu'à cette parcelle à partir de la route de Wittersheim. En plus d'après la décision du conseil municipal du 11 Juin 2019, il décide de demander le maintien en Zone UB de cette dite-parcelle.

Donc je sollicite votre bienveillance pour remettre cette parcelle en Zone UB.

Avec mes remerciements

